

Dijon, le - 6 JUIN 2018



Direction Aménagement du Territoire et Numérique
Service Développement Territorial

Dossier suivi par : Sylvain RIFFARD
sylvain.riffard@bourgognefranchecomte.fr
Réf : DATN-DIR-SR-180506

MONSIEUR JEAN-PIERRE HOCQUET
MAIRE
COMMUNE DE MANDEURE
34 RUE DE LA LIBERATION – BP 9
25350 MANDEURE

Accusé de réception - Objet : Projet de Plan Local d'Urbanisme

Monsieur le Maire,

En date du 18 avril 2018, vous m'avez adressé le projet de PLU de la commune de Mandeuire suite à la délibération de la commune.

Je vous informe que la Région n'a pas d'avis particulier à vous transmettre dans le cadre de cette procédure. Il est ainsi favorable.

Je reste à votre disposition pour toute information complémentaire que vous jugeriez utile d'obtenir.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, en l'assurance de ma considération distinguée.

La présidente de la Région,

Pour la présidente
le directeur-adjoint de l'aménagement
du territoire et du numérique
Loïc PUTHOD